

DEPÔT DU DOSSIER UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS VIA LE SITE
<https://www.rdv360.com/mairie-du-beausset>

DU LUNDI AU VENDREDI

La présence du demandeur est obligatoire pour le dépôt du dossier et le retrait
Les présences du représentant légal et du mineur sont obligatoires pour le dépôt dossier



Pré-demande Passeport et/ou Carte d'identité disponible sur le site
ANTS.GOUV.FR à imprimer

Venir avec les originaux et les photocopies, les dossiers incomplets ne seront pas traités

PIECES A FOURNIR :

- **LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE** + la photocopie recto-verso
- OU
- **LE PASSEPORT** + LA PHOTOCOPIE
- **UNE COPIE INTEGRALE D'ACTE DE NAISSANCE de moins de 3 mois**, à demander par vos soins à votre mairie de naissance (sauf si le lieu de naissance est une ville dont [l'état civil est dématérialisé](#) COMEDEC)
- **UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE** de moins de 6 mois à votre nom (factures EDF, GAZ, Eau, téléphone mobile, impôts revenus et locaux, ...) ou par justificatif 'adresse (via le système de pré-demande)

POUR LES PERSONNES HEBERGEES:

- Un justificatif de domicile de la personne qui héberge en original + la photocopie
- Une attestation d'hébergement
- La pièce d'identité de la personne qui héberge en original + la photocopie

NOM D'USAGE :

Pour les femmes mariées dans l'année : **UNE COPIE D'ACTE DE MARIAGE**

Pour les femmes divorcées : **LE JUGEMENT DE DIVORCE + L'ORIGINAL ou AUTORISATION ECRITE DE VOTRE EX-EPOUX + COPIE CNI**

Pour les femmes veuves : **UNE COPIE DE L'ACTE DE DECES**

- Pour les mineurs : la Carte d'Identité en original ou le passeport en cours de validité du représentant légal présent + la photocopie recto verso
- **UNE PHOTOGRAPHIE** de moins de 6 mois NE PAS COUPER LES PHOTOGRAPHIES SVP MERCI

UN TIMBRE FISCAL :

Le coût du passeport est de (première demande ou renouvellement) :

- Pour un mineur de 0 à 14 ans : 17€
- Pour un mineur de 15 ans à 17 ans : 42 €
- Pour une personne majeure : 86 €

Carte nationale d'identité uniquement en cas de renouvellement pour perte ou vol :
- 25€

CAS PARTICULIERS

EN CAS DE DIVORCE OU DE SEPARATION:

- **Pour les enfants mineurs :**

La convention préalable signée par les deux parents en original + photocopie

**Ou le jugement définitif en original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant +
Photocopie de tout le jugement**

**Ou une attestation conjointe des parents + pièce d'identité des deux parents (originaux + copies)
précisant l'autorité parentale et fixant le domicile de l'enfant (chez la mère, chez le père ou en garde alternée)
avec la ou les adresses correspondantes.**

EN CAS DE RESIDENCE ALTERNEE DU MINEUR:

- Un justificatif de domicile des deux parents en original + les photocopies
- Original de la carte d'identité des deux parents + les photocopies

EN CAS DE NOM D'USAGE POUR LE MINEUR:

- Attestation sur l'honneur de chacun des deux parents autorisant l'usage du nom
- Photocopies recto-verso des pièces d'identité des deux parents

EN CAS DE PERTE OU DE VOL:

- Déclaration de perte (faite en mairie) ou de vol (faite en gendarmerie)

EN CAS D'IMPOSSIBILITE DE CAPTURE D'EMPREINTE:

- Certificat médical

EN CAS DE VISA VALIDE SUR PASSEPORT:

- Photocopie du ou des visas concernés
- Une attestation sur l'honneur originale certifiant que le passeport sera restitué en mairie dès la fin de validité du ou des visas

EN CAS DE PREMIERE DEMANDE OU DE RENOUELEMENT:

- **D'un deuxième passeport :**
Photocopie du premier passeport en intégralité, et attestation de l'employeur précisant la nécessité d'un deuxième passeport
- **D'un passeport grand voyageur :**
Attestation de l'employeur précisant la nécessité d'un passeport grand voyageur + photocopie de toutes les pages du passeport

ATTENTION:

Il est possible d'établir ou de remplacer gratuitement son passeport à concurrence de sa validité dans les cas suivants :

- Le titulaire a changé d'état civil,
- Le titulaire a changé d'adresse et le passeport est encore valide,
- Le passeport ne comporte plus de feuillets disponibles pour les visas, faire la photocopie de toutes les pages du passeport